

Image not found or type unknown



Quel durée pour un recours avec sa banque ?

Par **guillaume83**, le **30/05/2010 à 17:18**

Bonjour,rrnrvoici mon souci, l'affaire s'est passé le 06/07/07, je me suis fait arnaquer dans un club a Chypre lors d'une escale. je devais regler un montant de 85 livres chypriote et a mon insu, le gerant m'a fait payer 860 livres chypriote soit 1489.18 euros alors que la capacité global de paiement par mois n'est que de 1300 euros.rnrnmes questions sont les suivantes :rnrn- ma carte n'aurait elle pas du etre refusé lors du paiement ?rnrn- est il trop tard pour effectuer un recours ? (je viens juste de retrouver tous les documents)rnrnMerci de votre aide, cordialement.